



ÉTAT DES LIEUX GRANDE SALLE DE BOFFLENS

État des lieux contradictoire à annexer au contrat de location.

État des lieux d'entrée :

Etat des lieux de sortie:

Le locataire

Nom et prénom :

Adresse :

Conditions générales

Voir le Règlement de location de la Grande Salle de Bofflens.

Versement d'une caution de Frs 200.-.

Remise de clé(s)

Nombre de clés remises :

Equipement(s)	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Chambre froide		
Portes habits (2) et servantes (2)		
Extincteurs (2)		
Remarques:		

Sols	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Carrelage (rez)		
Carrelage (rez inférieur)		
Carrelage (mezzanine)		
Escalier (béton)		
Parquet		
Remarques:		

Fenêtres, portes, volets	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Vitres (fenêtre)		
Vitres porte d'entrée, escalier, mezzanine		
Portes (serrure, poignée)		
Volets		
Remarques		

WC - rez et rez inférieur

Etat - Entrée

Etat - Sortie

Cuvettes (4)

Urinoirs (2)

Chasses d'eau

Lavabos

Laves mains + essuies mains

Remarques:

Cuisine - Local	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Meubles		
Plan de travail		
Couvercle et cercle poubelle		
Evier		
Frigo		
Congélateur		
Ventilation		
Cuisinière		
Lave vaisselle		
Remarques:		

Eclairage - Interrupteurs - Radiateur	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Eclairage		
Interrupteurs - prises		
Radiateurs		
Remarques:		

Extérieurs	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Cendriers (3)		
Autour de la Grande Salle		
Place sur Chaumy		
Remarques:		

Inventaire - Cuisine (liste article dans l'armoire)	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Armoire "1" (40 pièces de chaque)		
Armoire "2" (40 pièces de chaque)		
Armoire "3" (40 pièces de chaque)		
Armoire "4" (40 pièces de chaque)		
Armoire "5" (12 saladiers avec services + 10 pichets)		
Casseroles		
Paniers		
Escabot mobile + cale-porte		
Remarques:		

Inventaire - Lave-vaisselle	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Paniers à vaisselle (3) + paniers à services (2)		
Plaque en inox (1)		
Produits à vaisselle (2 bd)		
Remarques:		

Inventaire - Mobiliers	Etat - Entrée	Etat - Sortie
Tables		
Chaises		
Remarques:		

COMMENTAIRES EVENTUELS

OBSERVATIONS

Les cosignataires reconnaissent avoir reçu chacun un exemplaire du présent état des lieux et s'accordent pour y faire référence lors de la remise des clés à la fin de la manifestation.

Le locataire sortant ou son représentant est informé que les dégradations ou défauts d'entretien constatés sur le présent état des lieux peuvent relever de son éventuelle responsabilité après comparaison avec l'état des lieux d'entrée. Il reconnaît que des indemnités correspondant à des dégradations ou défauts d'entretien seront imputées sur sa caution.

Le présent état des lieux établi contradictoirement entre les parties qui le reconnaissent exact, fait partie intégrante du contrat de location dont il ne peut être dissocié. Le présent état des lieux contradictoire a été dressé en deux exemplaires entre les soussignés qui le reconnaissent exact.

Fait à Bofflens, le

CAUTION

Le montant de la caution sera versé en espèces le jour de l'état des lieux. Il se monte à Frs 200.- (deux cents).

Le concierge ou Municipal (e) confirme avoir reçu ce montant

Daté et signé

ETAT DES LIEUX D'ENTREE

Le concierge ou Municipal(e)

Le locataire

Daté et signé

ETAT DES LIEUX DE SORTIE

Convention de sortie :

Tout est en ordre, retour de la caution de Frs. 200.-

Selon la convention de sortie le montant suivant sera facturé
Dédution de la caution

Fr

Frs 200.00

Total

Frs

Le concierge ou Municipal(e)

Le locataire

Bofflens, le